



Photos d'archives

DOSSIER DE PRESSE

- Commémoration -

96^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

- Mardi 11 novembre 2014 -

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du 96^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre de 1918 a été présidée par le Haut-Commissaire de la République, M. Lionel BEFFRE, en présence des hautes autorités de l'Etat et de la Polynésie française.

Elle a été marquée par une cérémonie militaire à 8h30, devant le Monument aux Morts de Papeete, avenue Pouvanaa a Oopa, à laquelle ont participé les forces armées en Polynésie française aux ordres du Colonel Thierry DAPSENS, représentant le Contre-Amiral, Bernard-Antoine MORIO de L'ISLE.

DEROULEMENT GENERAL DE LA CEREMONIE

08h15 : Arrivée du commandant des troupes
Inspection des troupes
Honneurs aux emblèmes

08h30 : Arrivée du Haut-Commissaire et des autorités
Salut au drapeau de la gendarmerie par les autorités

08h40 : Remise de décorations

Lecture du message du Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants

08h50 : Dépôt de gerbes
Minute de silence
Marseillaise
Salut aux autorités, aux anciens combattants et aux délégations
Fin de la cérémonie

A l'issue de la cérémonie, les anciens combattants ont été conviés à un rafraîchissement servi à la Résidence de Papeete, à cette occasion 22 cartes de combattants ont été remises à leurs bénéficiaires.

10h00 : Le Haut-Commissaire a rencontré 30 jeunes effectuant leur « Journée Défense et Citoyenneté »

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

REMISE DE DECORATIONS



Chevalier de la Légion d'Honneur, remise par le Colonel Thierry DAPSENS, représentant le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, à

- l'Adjudant-chef Rudolphe TETUANUI,



Officier de l'ordre National du Mérite, remise par le Colonel Thierry DAPSENS, représentant le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au

- Commissaire en Chef de 1^{ère} classe Louis JEHL,

Officier de l'ordre National du Mérite, remise par le Colonel Thierry DAPSENS, représentant le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au

- Médecin DECAME,



Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise par le Colonel Thierry DAPSENS, représentant le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au

- Caporal-chef Edwidge VERNE,

Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise par le Colonel Christophe VEUILLE, représentant le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au

- Capitaine Marcel GODEFROY,

Citation à l'ordre de la brigade avec attribution de la médaille d'or de la Défense nationale avec étoile de bronze au

- Gendarme Jérôme VIAUD.

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE ORGANISEE AU SEIN DES LOCAUX DU HAUT-COMMISSARIAT

A l'occasion du 96^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale, une trentaine de jeunes, convoqués pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée devant le Monument aux Morts de Papeete. La présence de jeunes convoqués en JDC à une cérémonie commémorative a pour but de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire.



Photos d'archives de la JDC du 11 novembre 2013 dans les locaux du Haut-Commissariat

Depuis le mois d'octobre 1998, la DSN est responsable de l'organisation de la JDC qui constitue, après l'enseignement de défense en collège et lycée puis le recensement en mairie, la dernière étape du parcours de citoyenneté. Articulée autour du rappel des principes de citoyenneté et de la présentation des principaux enjeux de la défense de la Nation, cette journée est complétée par la détection des jeunes en difficulté socio-éducative et par une initiation au secourisme.

Dans ce cadre général, le centre du service national (CSN) de la Polynésie française convoque annuellement, en moyenne, 4 500 jeunes filles et garçons, dont 75% sur l'île de Tahiti. Ainsi, environ 130 JDC sont organisées par an dont 100 sur l'île de Tahiti, sur les trois sites militaires de Faa'a (groupement aéronautique militaire), Papeete (base navale) et Arue (caserne lieutenant-colonel Broche) et dans les mairies des communes environnantes. Les principales îles des archipels accueillent également les JDC lors de sessions organisées en liaison avec les autorités communales.

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr



MESSAGE DU MINISTRE DELEGUE

Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « morts pour la France » Message du 11 novembre 2014

Depuis plusieurs mois, la France se remémore la première année de la Grande Guerre dans le cadre d'un centenaire unanimement partagé. Les Françaises et les Français se mobilisent pour rendre hommage à leurs aînés et rappeler leur fierté à l'égard de l'histoire de notre pays.

Nous nous souvenons de ce 3 août 1914. De ce tocsin qui retentit dans les villes françaises et alerte la population. De ces millions de Français qui se mobilisent.

Nous nous souvenons avec respect et émotion de cette journée du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur effroyable de la guerre. De ces 27 000 jeunes Français qui meurent au combat ce jour-là.

Nous nous souvenons de ce 12 septembre 1914, de ce sursaut français qui redonne foi en nos combattants et en la France.

Mais il nous appartient surtout aujourd'hui à toutes et à tous de nous souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle. Du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années. De la force de la République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs. De nos soldats tombés ces dernières années sur les théâtres d'opérations extérieures pour perpétuer l'héritage de leurs aînés.

Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer. Il rassemble l'État, les collectivités territoriales et les associations. Malgré le temps qui passe et nous éloigne d'un siècle que cette guerre a ouvert, le centenaire mobilise les anciens combattants, les jeunes et au-delà tous les citoyens de notre pays autour de cette histoire.

Il témoigne de la réalité de la guerre, de sa brutalité, de son humanité aussi parfois, de son caractère mondial enfin, en particulier ce jour à Notre-Dame de Lorette à travers l'inauguration d'un mémorial où sont inscrits par ordre alphabétique les noms de près de 600 000 combattants de toutes nationalités morts sur les terres du Nord-Pas de Calais.

Ces 600 000 noms aujourd'hui gravés dans le marbre de l'histoire et dans la mémoire de l'humanité nous rappellent combien la mémoire de la Grande Guerre est une mémoire mondialisée et pacifiée.

Aussi, cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Elle invite à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde.

**KaderARIF,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense,
chargé des Anciens combattants et de la Mémoire**

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr